Nations Unies S/PV.7165



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7165e séance

Mardi 29 avril 2014, à 17 h 55

New York

Président :	Mme Ogwu	(Nigéria)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

14-31423 (F)









La séance est ouverte à 17 h 55.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Quand nous nous sommes réunis pour débattre de la situation en Ukraine, le 16 avril (voir S/PV.7157), il y avait une lueur d'espoir au Conseil, pour la première fois depuis des semaines, alors que nous attendions les résultats des pourparlers quadripartites qui devaient avoir lieu à Genève le jour suivant, en vue de désamorcer la crise.

Aujourd'hui, nous déplorons le fait que l'esprit de compromis naissant du 17 avril semble s'être évanoui. La mise en œuvre de la déclaration de Genève est au point mort, les parties cherchant à donner des interprétations différentes de ce qui a été convenu. Des discours inutiles de la part de nombreux acteurs ont encore avivé des tensions déjà élevées. Pendant ce temps, la situation dans des parties de l'est et du sud de l'Ukraine continue de s'aggraver.

Le 25 avril, un groupe d'observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le personnel ukrainien qui les accompagnait ont été enlevés et détenus. Bien qu'un observateur ait depuis été libéré, les autres restent en détention. Comme l'a déclaré le Secrétaire général hier (SG/SM/15804), l'ONU condamne vivement cet acte et exhorte les auteurs à libérer les observateurs et le personnel immédiatement, sans condition et sains et saufs. J'appelle tous ceux qui ont une influence sur cette situation à contribuer au règlement urgent de cette question. Des vies pourraient bien être en jeu. Les groupes de miliciens et de civils armés se multiplient et apparaissent dans un nombre croissant de villes dans toute la région, prenant le contrôle de bâtiments, érigeant des barrages routiers et isolant des villes et des localités entières du reste du pays. De plus en plus d'actes de torture, d'enlèvements et d'affrontements violents sont signalés.

Plus tôt aujourd'hui, des groupes séparatistes autoproclamés auraient commencé une opération en vue de prendre le contrôle de Luhansk. Il y a quelques heures à peine, ils se sont emparés du quartier général de la police de la ville, ouvrant le feu avec des armes automatiques et lançant des grenades incapacitantes sur des agents de police qui se trouvaient encore dans le bâtiment. Plus tôt dans la journée, ils ont pris le contrôle d'un certain nombre d'autres bâtiments, y compris le bâtiment de l'administration régionale et le bureau du procureur. Le bâtiment de la sécurité d'État à Lugansk, pris d'assaut début avril, est toujours sous le contrôle de ces groupes.

Hier, le 27 avril, Hennady Kernes, le maire de Kharkiv a reçu une balle dans le dos, tirée par des assaillants non identifiés. Il est toujours dans un état critique. Le même jour, des séparatistes autoproclamés ont pris le contrôle d'un bâtiment municipal à Kostiantynivka, également dans l'oblast de Donetsk, tandis qu'à Donetsk même, un rassemblement pour la défense de l'unité du pays a pris une tournure violente car des éléments séparatistes auraient agressé les groupes avec des matraques et des chaînes. Le 27 avril toujours, à Kharkiv, des affrontements entre environ 400 opposants et 500 à 600 défenseurs d'une Ukraine unitaire ont éclaté et fait plusieurs blessés.

Je viens de décrire des faits survenus ces quatre derniers jours seulement. Ces faits doivent tous nous inquiéter.

S'agissant du rôle de l'ONU et de la communauté internationale, la mission d'observation des droits de l'homme fournit des informations basées sur les faits et accessibles à tous sur la situation des droits de l'homme en Ukraine. Le Secrétaire général poursuit ses échanges de haut niveau avec les dirigeants mondiaux. Il est le partenaire du Conseil, usant de ses bons offices pour contribuer à amener un retour à la diplomatie et un règlement pacifique. Dans cet esprit, il m'a demandé de me rendre de nouveau en Ukraine la semaine prochaine.

Comme le Secrétaire général l'a déclaré hier,

> « nous devons trouver un moyen de revenir à l'esprit de compromis qui a prévalu pendant

les discussions de Genève, le 17 avril. Une solution diplomatique et politique à cette crise est un impératif qui aurait dû intervenir depuis longtemps. »

Le temps presse. Travaillons de manière concertée et rapide en vue d'instaurer la paix et la stabilité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé.

Le Royaume-Uni a demandé la tenue de cette séance parce qu'il est profondément préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité dans le sud et l'est de l'Ukraine, et par le fait que l'accord de Genève du 17 avril n'a pas encore atteint son objectif qui est de rétablir la stabilité en Ukraine. Il est crucial que le Conseil de sécurité continue de suivre de près les événements qui se déroulent en Ukraine, ainsi que la menace qu'ils font peser sur la paix et la sécurité internationales.

Nous entendrons très certainement la Russie affirmer que ce sont les agissements du Gouvernement ukrainien qui déstabilisent le sud et l'est du pays. En réalité, c'est bien la Russie qui a pris de nouvelles mesures dangereuses pour fomenter l'instabilité en Ukraine. Elle a mené des actions paramilitaires à Sloviansk, Kramatorsk, Lugansk et dans d'autres villes de l'est de l'Ukraine. Des avions et des hélicoptères militaires russes ont fait des incursions dans l'espace aérien ukrainien. Les forces armées russes ont procédé à de nouveaux exercices militaires le long de la frontière avec l'Ukraine. Ce sont bien là des tentatives cherchant clairement à accroître les tensions à l'intérieur de l'Ukraine.

Outre ces mesures, la rhétorique s'est intensifiée. Le Représentant permanent de la Fédération de Russie a affirmé que la Russie s'appuyait sur une base juridique pour intervenir en Ukraine, conformément au droit de légitime défense stipulé dans l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Avec cette affirmation, la Russie fait monter d'un cran sa déformation du droit international. Il n'existe aucune justification ou base juridique permettant d'invoquer l'Article 51. Les ressortissants russes ne sont nullement menacés en Ukraine – fait qui a été réaffirmé à maintes reprises, notamment par la mission d'observation des droits de l'homme des Nations Unies et par la Haut-Commissaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) aux minorités nationales. Cette rhétorique profondément irresponsable cherche à menacer et à intimider le Gouvernement ukrainien en utilisant un prétexte fallacieux pour commettre de nouvelles violations illégales de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

En raison des activités menées par la Russie, la situation sur le plan de la sécurité dans l'est et le sud de l'Ukraine s'est encore fortement détériorée, comme vient de le dire M. Feltman. Le Royaume-Uni condamne l'enlèvement à main armée et l'exhibition publique d'une équipe d'inspection envoyée au titre du Document de Vienne de l'OSCE et de leurs gardes ukrainiens. Nous appelons ceux qui en sont responsables à garantir la sécurité de ces observateurs et à les libérer immédiatement, et demandons instamment à la Russie, elle-même membre de l'OSCE, d'user de son influence pour faire en sorte que cela se fasse sans délai.

Le 17 avril, les pourparlers entre l'Ukraine, la Russie, les États-Unis et l'Union européenne ont réussi à convenir de mesures destinées à réduire les tensions. Le Royaume-Uni s'est félicité de cet accord et de la possibilité qu'il offrait de rétablir la stabilité en Ukraine. Mais cette offre a été rejetée. Depuis le 17 avril, les comportements de Kiev et Moscou contrastent nettement. Examinons donc les faits.

Premièrement, l'accord de Genève appelait toutes les parties à s'abstenir de tout acte de violence, d'intimidation et de provocation. Pour sa part, le Gouvernement ukrainien a agi avec une retenue louable en menant des opérations de sécurité mesurées et proportionnées contre les groupes armés qui occupaient illégalement les bâtiments publics et érigeaient des postes de contrôle. Le Gouvernement ukrainien a le droit et la responsabilité de faire respecter l'état de droit et de protéger ses citoyens et ses fonctionnaires sur le territoire ukrainien. La Russie, quant à elle, poursuit ses manœuvres militaires et sa rhétorique agressive.

Deuxièmement, l'accord appelait au désarmement de tous les groupes armés illégaux. Le Gouvernement ukrainien a commencé à collecter les armes illégales pratiquement dès qu'il est arrivé au pouvoir. Il n'y a désormais plus de manifestants armés illégaux sur la place Maïdan ni de groupes armés d'autodéfense patrouillant dans les rues de Kiev. Mais à Sloviansk et

dans d’autres villes de l’est, nous continuons de voir des forces paramilitaires lourdement armées de fusils automatiques et de grenades propulsées par fusée, qui sont encouragées par la Russie.

Troisièmement, l’accord demandait que soient évacués tous les bâtiments saisis illégalement, ainsi que les rues et les lieux publics occupés. Le Gouvernement ukrainien a systématiquement et progressivement enlevé les barricades autour de la place Maïdan, et les manifestations y diminuent peu à peu. Par contre, la Russie a refusé d’user de son influence pour stopper les groupes armés dans l’est. En fait, le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, a déclaré le 23 avril que la Russie n’appellerait pas ces milices illégales à déposer les armes et à évacuer les bâtiments. Au lieu de cela, barricades et barrages routiers ont été régulièrement renforcés dans l’est et le sud de l’Ukraine.

En outre, alors que l’Ukraine a soumis un projet de loi au Parlement ukrainien qui offre l’amnistie aux manifestants évacuant les bâtiments gouvernementaux et déposant les armes, la Russie n’a pas annulé l’ordre du Parlement russe autorisant le recours à la force militaire en Ukraine, et refuse de condamner les exactions signalées de maints côtés qu’ont commises des groupes armés prorusses dans le sud et l’est de l’Ukraine. Parmi ces violations figurent au moins 11 enlèvements, dont ceux de plusieurs journalistes ukrainiens et internationaux, ainsi que la torture et l’assassinat d’un fonctionnaire local ukrainien et de deux autres résidents. Le déplorable coup de feu visant hier le maire de Kharkiv est encore un autre exemple de la violence perpétrée contre ceux qui ont choisi de promouvoir une Ukraine unie.

Enfin, l’Ukraine a entamé un processus global de réforme constitutionnelle sur la décentralisation du pouvoir. Elle a annoncé des mesures visant à garantir la protection de la langue russe, et a condamné des cas d’antisémitisme et de xénophobie, alors même que la rhétorique russe continue d’attiser les tensions par de fausses allégations clamant que la langue russe est menacée en Ukraine et que le Gouvernement de Kiev est antisémite.

Lorsque l’on expose les faits, la fiction de la propagande russe se retrouve démasquée. Après avoir annexé illégalement la Crimée, la Russie déstabilise maintenant le sud et l’est de l’Ukraine dans le cadre de son plan visant à saper la capacité des Ukrainiens à décider pacifiquement de leur propre avenir. Ce faisant, elle menace la paix et la sécurité internationales. Mais la porte de la diplomatie reste ouverte. Nous invitons instamment la Russie à abandonner la voie dangereuse dans laquelle elle s’est engagée et à prendre des mesures urgentes pour appliquer l’accord de Genève.

Compte tenu des circonstances extrêmement difficiles auxquelles il est désormais confronté, le Gouvernement ukrainien s’efforce de mettre en œuvre un programme de démocratisation et de réforme constitutionnelle et économique sans exclusive visant à rectifier la longue période de mauvaise gestion et de corruption qui l’a précédé. Il est dans notre intérêt à tous d’appuyer ce processus. Il ne s’agit pas là d’un jeu politique à somme nulle; il s’agit de rétablir la stabilité en Ukraine et dans l’ensemble de la région, et de permettre à tous les Ukrainiens de décider de leur propre avenir. Nous demandons instamment à la Russie de participer à cet effort international collectif.

M. Araud (France) : Je remercie M. Feltman de l’exposé qu’il vient de faire.

Depuis le début du mois d’avril, la situation dans l’est de l’Ukraine se détériore de manière continue. Dans plusieurs villes orientales, des militants armés agissant de manière professionnelle et synchronisée ont pris possession des bâtiments publics. La similarité du mode opératoire avec celui qui a été observé en Crimée est frappante. Les violences se poursuivent. Sept observateurs de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont été pris en otage le 25 avril. Ils doivent être libérés sans délai. Dimanche, le maire de Kharkiv a été la cible d’un attentat, et se trouve dans un état grave.

Nous sommes donc les témoins d’une opération de subversion planifiée, à peine déguisée, et orchestrée par la Russie. Les forces spéciales russes ne se cachent même plus. Hier, notre collègue russe niait leur implication en Crimée, alors que son Président devait la reconnaître quelques jours plus tard. Sans doute fera-t-il de même pour ce qui se passe actuellement en Ukraine.

La France condamne donc fermement et sans ambiguïté ces tentatives inacceptables de déstabilisation de l’Ukraine par la Russie. Nous devons enrayer cette logique de confrontation et privilégier la voie de la désescalade. La déclaration conjointe adoptée le 17 avril dernier à Genève par l’Ukraine, la Russie, les États-Unis et l’Union européenne indique la voie à suivre. Elle appelle toutes les parties à s’abstenir d’actions violentes ainsi que d’actes d’intimidation et de provocation. Elle prévoit le désarmement des groupes armés illégaux,

l'évacuation des bâtiments et lieux publics occupés, ainsi que l'amnistie pour ceux qui auront déposé les armes, à l'exception des individus ayant du sang sur les mains. Il est indispensable que cette déclaration soit mise en œuvre par toutes les parties, sans délai et en toute bonne foi, pour permettre à l'État ukrainien de rétablir sa souveraineté sur son territoire.

La mission spéciale d'observation de l'OSCE est appelée à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de ces mesures de désescalade. Il est essentiel qu'elle puisse agir sans entrave. Or, depuis l'adoption de cette déclaration le 17 avril, nous constatons deux attitudes bien distinctes.

D'un côté, le Gouvernement ukrainien a démontré sa bonne foi dans la mise en œuvre de cette déclaration : il a déposé un projet de loi d'amnistie, entamé le processus de réforme constitutionnelle et accéléré le démantèlement des barricades et des groupes armés à Kiev. Je salue à cet égard la retenue et le sang-froid des forces de sécurité ukrainiennes qui ont répondu de manière proportionnée aux actions répétées de déstabilisation auxquelles elles font face. Imaginons ce qu'aurait fait tout autre gouvernement confronté à de telles provocations sur son territoire national!

De l'autre côté, la partie russe ne répond à aucun des engagements pris le 17 avril : aucune condamnation des actions séparatistes à l'origine des nouvelles violences ni d'appel à évacuer les bâtiments publics; aucun appel à la retenue des militants pro-russes pour qu'ils cessent leurs attaques sur les dépôts de munitions, sur leurs compatriotes – dont certains ont dit avoir été victimes d'actes de torture – mais aussi sur les journalistes.

Loin de condamner les preneurs d'otage des observateurs de l'OSCE, la Russie qualifie aujourd'hui de provocation leur présence dans l'est de l'Ukraine. Nous espérons sincèrement que l'annonce hier par la Russie d'un arrêt de ses manœuvres militaires à la frontière ukrainienne sera suivie d'effets et sera le premier pas dans une authentique désescalade.

Nous sommes dans une période charnière : plus le temps passe, plus le risque d'anarchie s'accroît, plus le risque d'incidents sanglants s'accroît. C'est pourquoi nous appelons les autorités russes à choisir la voie de la désescalade par le respect sans délai des engagements pris lors de la déclaration de Genève.

Avec nos partenaires de l'Union européenne et les États-Unis, nous avons adopté hier de nouvelles sanctions ciblées. Si la situation devait s'aggraver davantage, nous serions contraints de durcir une nouvelle fois ces sanctions. Ce n'est pas notre préférence.

Notre objectif est d'assurer, le 25 mai, la tenue d'une élection présidentielle libre, inclusive et transparente dont le bon déroulement sera garanti par la présence d'observateurs internationaux. Il serait inacceptable que l'activisme de certains groupes violents menace la tenue de cette échéance démocratique. Par ailleurs nous soutenons une réforme constitutionnelle qui puisse assurer le respect des minorités et une décentralisation. Il appartient aux Ukrainiens dans leur ensemble de décider de leur avenir. L'histoire et la géographie conduiront alors à l'inévitable et souhaitable réconciliation entre une Ukraine démocratique, pacifique et indépendante et une Fédération de Russie qui aura renoncé aux illusions dangereuses du nationalisme.

M. Nduhungirehe (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance d'urgence sur l'Ukraine, ainsi que M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, pour son exposé sur l'évolution de la situation dans l'est de l'Ukraine. Nous croyons, cependant, que le peuple ukrainien et la communauté internationale ne nous jugeront pas sur le nombre de séances d'information publiques que nous organisons au sein du Conseil ou sur la ténacité de nos déclarations, mais sur notre volonté politique et la façon dont nous utilisons notre influence pour aider efficacement les Ukrainiens à résoudre la crise dans leur pays.

Nous assistons à une situation qui se dégrade de jour en jour et se dirige lentement vers une guerre ouverte qui pourrait impliquer les pays de la région et au-delà. En effet, les événements de ces dernières semaines sont alarmants et ont considérablement sapé les efforts diplomatiques cherchant à désamorcer la situation. Nous condamnons dans les termes les plus vifs la tentative d'assassinat visant Hennadiy Kernes, le maire de Kharkov, deuxième plus grande ville de l'Ukraine, ainsi que la détention illégale des observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de leur personnel ukrainien, ce qui constitue une grave violation de l'accord actuel, et nous exigeons leur libération immédiate.

Si nous nous félicitons des mesures conjointes de désescalade convenues à Genève le 17 avril et qui associent les principaux acteurs, et si nous considérons qu'elles sont un pas vers une solution concrète à la crise, nous sommes néanmoins préoccupés par le fait que bon

nombre de ces mesures n'ont pas été mises en œuvre. Nous exhortons toutes les parties à les mettre en œuvre et, en particulier, à désarmer tous les groupes militaires et à restituer tous les bâtiments saisis. Les observateurs de l'OSCE doivent être autorisés à jouer leur rôle et à s'acquitter de leur mandat, comme cela est stipulé dans la déclaration commune.

En attendant, le Rwanda réitère son appel au respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous croyons au droit de manifester de manière pacifique, mais nous condamnons fermement l'usage de la violence, la saisie de bâtiments publics et l'installation de postes de contrôle illégaux par des manifestants armés. Nous croyons donc que l'Ukraine, comme tout autre pays, a le droit de rétablir l'ordre public, à condition que ce droit soit exercé d'une manière proportionnée. Néanmoins, la crise dans l'est de l'Ukraine n'est pas seulement une question d'ordre public, mais une question politique qui doit être résolue par le dialogue authentique avec toutes les parties ukrainiennes en vue d'assurer une paix durable et l'égalité des droits pour tous, y compris la minorité russophone.

Enfin, nous réitérons notre ferme conviction que si les séances publiques du Conseil sont importantes pour que ses membres continuent à suivre cette crise, la seule façon de résoudre la crise en Ukraine, c'est que tous les pays et organisations régionales concernés exercent la volonté politique et l'influence nécessaires dans l'optique d'un règlement politique et diplomatique du conflit.

Mme Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Feltman pour sa mise à jour sur la situation difficile en Ukraine.

Je me demande, et je voudrais également demander au Conseil, pourquoi nous tenons cette séance. Examiner cette situation difficile et l'aggravation de la crise une fois de plus est sans aucun doute l'une des raisons, même si je sais qu'il y a des raisons claires et décisives derrière l'initiative prise par Royaume-Uni pour tenir cette séance qui nous rassemble tous ici. Je me pose aussi une autre question, non pas par religiosité, mais en toute sincérité. C'est la question que le pape François a posé il y a quelques jours lorsqu'il a reçu M. Yatsenyuk – qui n'a pas incité à la haine ni à la violence – et lui a donné un stylo avec lequel il pourrait signer la paix.

Tentons-nous, au Conseil, d'aider à surmonter les malentendus? Je suis certaine que oui. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui mon pays ne fera que réaffirmer deux convictions, à savoir que, dans le dialogue de diplomatie constructive qui a été lancé le 17 avril en vue de trouver une solution pacifique et politique à cette situation critique, la Russie, les États-Unis, l'Union européenne et l'Ukraine ont tous exprimé à Genève la volonté de parvenir à un accord. Ce que nous avons vu comme la volonté de s'entendre a été pour le monde entier une source d'espoir. Aujourd'hui, cependant, nous devons exhorter les parties à revenir à un dialogue constructif.

La situation difficile qui règne en Ukraine ne peut pas être réglée par des mesures unilatérales quelles qu'elles soient. Nous devons respecter strictement les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et nous garder d'intervenir dans les affaires relevant de la compétence nationale des États sous quelque forme que ce soit, sur le plan militaire, politique et économique. Nous l'avons déjà dit, et nous ne sommes pas ici pour le répéter. Nous sommes ici pour dire qu'il est compréhensible que le Conseil se soit réuni aujourd'hui.

Nous sommes ici également pour condamner la violence, et ce, relativement à deux incidents spécifiques, à savoir l'attaque qui a pris pour cible le maire de Kharkiv, en Ukraine orientale, et comme l'a demandé le Secrétaire général, l'Argentine appelle à la libération immédiate et inconditionnelle des observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui ont été pris en otages.

Une fois de plus, nous voudrions réitérer que quand le Conseil se réunit, c'est pour promouvoir la paix. Nous sommes ici avec un stylo à la main et notre bonne foi pour aider l'Ukraine à sortir de cette situation difficile et vivre dans la paix que son peuple mérite.

Mme Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé.

Le 17 avril, l'Ukraine, la Fédération de Russie, l'Union européenne et les États-Unis ont publié la déclaration conjointe de Genève pour désamorcer la crise qui est l'objet de notre séance de ce soir. Cette déclaration énonçait une série de mesures concrètes visant à mettre fin à la violence, à mettre fin aux actes de provocation et à garantir les droits et la sécurité de

tous les citoyens ukrainiens. Comme l'a dit le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Kerry, le 17 avril,

> « Tout cela, nous en sommes convaincus, représente une bonne journée de travail. Cette journée de travail a abouti à des principes, à des engagements et à des mots sur le papier. Nous sommes les premiers à comprendre et à convenir que le sens de ces mots sur le papier dépendra des résultats des mesures qui seront prises pour y donner effet. »

Le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Kerry, a également remercié le Ministre des affaires étrangères Lavrov et le Ministre ukrainien des affaires étrangères de leur coopération en vue de la conclusion de cet accord qui a fait l'objet d'âpres négociations. C'était un moment d'espoir. Depuis lors, le Gouvernement ukrainien a mis en œuvre ses engagements de bonne foi. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant de la Fédération de Russie.

Alors que nous sommes réunis ici, les observateurs de la mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) indiquent que le calme règne sur la majeure partie du territoire ukrainien, y compris dans l'est du pays, à l'exception des régions telles que Donetsk, Luhansk et Sloviansk, où les séparatistes pro-russes continuent d'occuper des bâtiments et d'attaquer des responsables locaux. Dans ces régions, nous avons assisté à une grave détérioration de l'ordre public.

Encore aujourd'hui, les séparatistes pro-russes armés de battes de base-ball ont pris d'assaut les bâtiments gouvernementaux à Luhansk, et contrôlent ainsi le centre des activités municipales dans l'une des plus grandes villes de l'est de l'Ukraine. Ce genre de brutalité rappelle les saisies de postes de police, de mairies et d'autres bâtiments publics dans les villes et villages de l'oblast de Donetsk et les régions avoisinantes.

En plus d'occuper des bâtiments gouvernementaux, au cours des deux dernières semaines, des hommes armés ont enlevé un agent de police à Luhansk. À Donetsk, des voyous pro-russes armés de battes de base-ball s'en sont pris à des participants pacifiques à un rassemblement pro-unité, et en ont blessé grièvement au moins 15. Toujours à Donetsk, les groupes pro-russes contrôlent toujours 17 bâtiments, dont le centre de la télévision régionale.

Dans la ville de Sloviansk, le maire, ainsi que plusieurs journalistes, ont été enlevés. Dans cette région, les séparatistes détiennent désormais environ 40 otages. Non loin de là, l'on a retiré récemment trois corps d'une rivière, qui portent des marques incontestables de violence physique. L'une de ces personnes a été identifiée comme un politicien local et l'autre comme un étudiant âgé de 19 ans, militant pro-unité. Hier, des hommes armés auraient chassé les membres de la communauté rom de Sloviansk de leurs maisons. Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de manifestations pacifiques. Il ne s'agit pas d'un printemps de l'Ukraine de l'est. Il s'agit d'une campagne bien orchestrée, jouissant d'un appui extérieur, et visant à déstabiliser l'État ukrainien.

Enfin, comme tout le monde le sait, les séparatistes pro-russes à Donetsk ont enlevé et détiennent toujours sept inspecteurs internationaux dont il est bien connu qu'ils sont membres d'une mission relevant du Document de Vienne, ainsi que leurs escortes ukrainiennes. Mon gouvernement se joint à tous les autres gouvernements responsables pour condamner cet acte illégal et l'exhibition éhontée de ces fonctionnaires internationaux devant les médias.

Le Document de Vienne, adopté par tous les 57 États participants de l'OSCE, est une source de coopération et de transparence militaire depuis longtemps. Nous nous joignons aux autres pays pour appeler à la libération immédiate et inconditionnelle des inspecteurs et de leurs escortes ukrainiennes et pour demander à ce qu'il soit mis fin immédiatement aux mauvais traitements auxquels ils sont soumis pendant leur captivité. Nous demandons également à la Russie, en tant que signataire du Document de Vienne, de faciliter leur libération et de confirmer publiquement, même tardivement, pour la forme, que ces observateurs enlevés faisaient partie d'une mission légitime menée au nom de la communauté internationale.

Depuis le 17 avril, le Gouvernement ukrainien a agi de bonne foi et avec une admirable retenue pour honorer ses engagements. Il n'y a désormais plus de barricades ni de manifestants de Maïdan à la mairie de Kiev et ses environs. Pendant les fêtes de Pâques, l'Ukraine a suspendu volontairement ses opérations anti-terroristes, en choisissant de désamorcer la situation en dépit de son droit fondamental d'assurer la sécurité sur son territoire et de son propre peuple. Contrairement aux séparatistes, l'Ukraine a coopéré pleinement avec la mission spéciale d'observation de l'OSCE et permis aux observateurs de l'OSCE de mener leurs activités dans

des régions au sujet desquelles Moscou avait exprimé des préoccupations concernant le traitement de Russes de souche.

En outre, le Premier Ministre Yatsenyuk a déclaré publiquement que son gouvernement s'était engagé à entreprendre de profondes réformes constitutionnelles qui renforceront le pouvoir des régions. Il s'est adressé personnellement aux Ukrainiens russophones, s'engageant à appuyer un statut spécial pour la langue russe et à protéger ceux qui l'utilisent. Il a annoncé des lois qui accorderont l'amnistie à ceux qui déposeront les armes.

Tout cela devrait être source d'optimisme et d'espoir. Malheureusement, ce que nous avons vu la Russie faire depuis le 17 avril est exactement ce que nous avons vu la Russie faire avant le 17 avril : davantage de tentatives de semer le trouble, davantage d'efforts pour saboter le Gouvernement ukrainien et des déclarations incessantes en contradiction avec les faits. Par contre, nous n'avons vu aucune mesure constructive de la part de la Russie, en vue d'honorer les engagements qu'elle a pris à Genève.

Au lieu de cela, les responsables russes ont refusé d'appeler publiquement les séparatistes à déposer les armes et à renoncer à leur contrôle illégal des bâtiments du Gouvernement ukrainien. En fait, la Russie continue de financer, de coordonner et d'encourager le mouvement séparatiste lourdement armé. Par ailleurs, la Russie continue d'organiser des mouvements de troupes menaçants à proximité de la frontière avec l'Ukraine, pas pour apaiser les tensions, mais pour enhardir les séparatistes et intimider le Gouvernement.

Pour terminer, je voudrais souligner que les États-Unis demeurent résolus à appuyer les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et qu'ils continueront à défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Nous continuons d'appeler de nos vœux la stabilité dans une Ukraine pacifique, démocratique, sans exclusive et unie, en particulier à l'approche des élections importantes à venir.

Nous demeurons engagés en faveur d'un processus diplomatique, mais la Russie semble engagée en faveur de la déstabilisation et de justifications fantaisistes de ses actes. C'est la vérité sur ce qui se passe en Ukraine qui devrait guider nos discussions, parce que la vérité est la seule base sur laquelle peut se fonder une solution équitable et durable à cette crise.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé.

La crise que connaît l'Ukraine est le résultat d'un ensemble complexe de facteurs historiques et contemporains. Une solution politique est la seule façon d'y mettre fin. Pour attaquer la crise à la racine, il faut prendre en considération aussi bien la situation actuelle que les faits historiques, en tenant compte des droits, des intérêts et des revendications légitimes des différentes régions et communautés ethniques de l'Ukraine et des préoccupations légitimes de toutes les parties en vue de parvenir à un équilibre des intérêts pour tous.

Depuis quelque temps maintenant, différentes parties, notamment la Chine, déploient de vigoureux efforts de médiation et plaident en faveur de pourparlers en vue d'apaiser la situation en Ukraine. L'accord de Genève conclu entre la Russie, les États-Unis, l'Union européenne et l'Ukraine demande que des mesures soient prises pour désarmorcer de la situation en Ukraine, envoyant ainsi un signal positif quant à la réalisation d'une solution politique à la crise. Hélas, les tensions dans l'est et dans le sud-est de l'Ukraine se sont aggravées, les parties s'accusant mutuellement avec véhémence. Les menaces et sanctions ont de nouveau pris le pas sur le dialogue et la négociation.

La Chine espère que toutes les parties concernés garderont à l'esprit la situation plus générale concernant rfla paix et la stabilité régionales, ainsi que les intérêts fondamentaux de tous les groupes ethniques en Ukraine, feront preuve de retenue, poursuivront le dialogue et les consultations, appliqueront effectivement l'accord déjà conclu par toutes les parties et continueront à favoriser un règlement politique de la crise, pour réaliser la stabilité et le développement en l'Ukraine dès que possible.

Objectivité, impartialité et responsabilité : voilà la position de la Chine s'agissant de la question ukrainienne. Dès le tout début, la Chine a appelé les parties à rechercher un règlement politique par le dialogue plutôt que par la confrontation, et nous appuyons les efforts de médiation internationaux favorisant la désescalade et le règlement politique. La Chine continuera de jouer un rôle constructif dans le cadre des efforts de médiation et de plaider en faveur de pourparlers.

Mme Paik Ji-ah (République de Corée) (*parle en anglais*) : La République de Corée est vivement

préoccupée par la persistance des tensions dans l'est de l'Ukraine. Malgré l'accord conclu à Genève le 17 avril, la situation en Ukraine ne montre aucun signe d'apaisement. Nous sommes troublés en particulier par la poursuite de la violence et les provocations agressives des groupes armés illégaux, notamment l'occupation par la force de bâtiments publics clefs et la tentative d'assassinat dont a été récemmment la cible le maire de la ville de Kharkiv, dans l'est de l'Ukraine.

Tous les actes de provocation et la rhétorique hostile visant à déstabiliser l'Ukraine doivent cesser immédiatement. Comme convenu dans la déclaration de Genève, tous les groupes armés illégaux doivent déposer les armes et tous les bâtiments publics clefs occupés par la force doivent être évacués.

Nous condamnons vigoureusement la détention par des groupes armés illégaux d'observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de fonctionnaires ukrainiens. Il convient de noter que le mécanisme d'observation de l'OSCE est un instrument indispensable pour la mise en œuvre de la déclaration de Genève. Il est inadmissible de cibler des observateurs internationaux qui s'attèlent à désamorcer une situation explosive. Ils doivent être libérés immédiatement et sans conditions. La sûreté et la sécurité de tout le personnel international doivent être pleinement garanties par tous les acteurs sur le terrain.

Vu la situation qui règne actuellement en Ukraine, nous réaffirmons que le dialogue constructif entre toutes les parties concernées est le seul moyen de parvenir à un règlement pacifique. À cet égard, nous appelons les parties à la déclaration de Genève à honorer leurs engagements. Tandis que l'Ukraine se prépare pour des élections cruciales en mai, il importe au plus haut point de viller à ce qu'elles soient régulières et libres, sans intervention ou influence de forces extérieures d'aucune sorte. Nous espérons que le Gouvernement ukrainien conduira le processus constitutionnel de façon inclusive et transparente.

Nous réaffirmons de nouveau notre plein appui à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Mme Lucas (Luxembourg) : Je remercie à mon tour le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, pour son exposé au sujet de l'évolution de la situation concernant l'Ukraine. Nous partageons l'analyse de M. Feltman selon laquelle la situation dans l'est de l'Ukraine est en train de se détériorer de manière inquiétante, en particulier à Kharkiv, à Louhansk et dans la région de Donetsk. Nous sommes profondément préoccupés par les actions des milices séparatistes pro-russes soutenues par la Russie, qui visent à déstabiliser l'est de l'Ukraine et à empêcher, semblerait-il, la tenue de l'élection présidentielle du 25 mai prochain.

Ces actions déstabilisatrices se sont intensifiées encore ces derniers jours, avec la multiplication des occupations illégales de bâtiments publics, un nombre croissant d'attaques contre les forces de l'ordre ukrainiennes et un accroissement de la violence contre la population locale. Comme d'autres l'ont déjà mentionné, pas plus tard qu'hier, des manifestants pacifiques en faveur de l'unité de l'Ukraine se sont faits violemment attaquer par des bandes pro-russes armées de matraques et de battes de baseball dans la ville de Donetsk. Aujourd'hui, des centaines de manifestants pro-russes se sont emparés du bâtiment de l'administration régionale et du bureau du Procureur de la ville de Louhansk et ont pris d'assaut le commissariat de police.

Nous condamnons dans les termes les plus fermes ces actions et les agressions visant des personnalités politiques. La torture et l'assassinat du conseiller municipal de Horlivka, Volodymyr Rybak, dont la dépouille a été retrouvée la semaine passée près de Sloviansk, avec celle d'un jeune étudiant de Kiev, Yuriy Popravko, témoignent du niveau de violence élevé. Hier, le maire de Kharki, Henadiy Kernes, a été la cible d'une tentative d'assassinat dont l'origine prête à des interprétations divergentes. Ces crimes doivent être élucidés et tout doit être fait pour prévenir des cas similaires dans le futur.

La violence des derniers jours illustre une fois de plus la nécessité de procéder de manière urgente à une désescalade de la situation. Nous nous félicitons des mesures positives prises par l'Ukraine pour remplir les engagements figurant dans la déclaration de Genève adoptée le 17 avril par l'Ukraine, la Russie, l'Union européenne et les États-Unis. Le Gouvernement ukrainien a proposé une loi d'amnistie pour ceux qui quitteront dans le calme les bâtiments qu'ils occupent dans l'est de l'Ukraine, pour autant qu'ils ne se soient pas rendus coupables de crimes. Il est prêt à lancer un dialogue national inclusif en vue d'une réforme constitutionnelle et de décentralisation et a agi avec retenue face aux actions de milices armées dans l'est du pays.

La communauté internationale attend de la Russie qu'elle prenne à son tour des mesures concrètes pour amener les séparatistes dans l'est de l'Ukraine à la désescalade, conformément aux engagements pris dans la déclaration de Genève. Nous attendons de la Russie qu'elle utilise son influence sur les mouvements séparatistes pour les convaincre de chercher le dialogue avec le Gouvernement ukrainien, plutôt que de le combattre. La Russie doit condamner publiquement les agissements des séparatistes visant à déstabiliser l'Ukraine et appeler les militants armés à quitter les bâtiments qu'ils occupent de façon illégale. Enfin, le retrait des forces russes de la frontière ukrainienne serait une mesure essentielle pour contribuer à une désescalade des tensions, en particulier dans l'est de l'Ukraine.

Nous condamnons vivement la prise en otage le 25 avril dernier d'une équipe d'inspecteurs militaires déployée dans le cadre du document de Vienne de l'OSCE de 2011 près de la ville de Sloviansk. Nous condamnons également la détention temporaire dont ont été victimes le 27 avril deux membres de la mission spéciale d'observation de l'OSCE à Yenakiyeve. La sécurité des observateurs internationaux déployés sur l'ensemble du territoire ukrainien doit être assurée par toutes les parties. La Mission d'observation de l'OSCE doit pouvoir jouer tout son rôle dans la mise en œuvre de la déclaration de Genève.

Nous appelons la Russie à continuer d'utiliser toute son influence sur les séparatistes pro-russes pour qu'ils libèrent sans conditions et dans les meilleurs délais les sept inspecteurs des États participants de l'OSCE qu'ils retiennent en otages à Sloviansk depuis maintenant quatre jours, ainsi que le personnel ukrainien qui les accompagnait.

Nous condamnons de même les atteintes à l'exercice de la liberté des médias et de la liberté d'expression. Les cas de détention et les tentatives d'intimidation de journalistes se sont multipliés au cours des deux dernières semaines dans l'est du pays. Avant-hier, les séparatistes pro-russes ont pris le contrôle de la station de télévision publique régionale à Donetsk. La Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Mme Dunja Mijatović, a maintes fois mis en garde contre la désinformation et la propagande.

Je souhaite me joindre ici à ses appels et souligner que toute limitation de la liberté des médias est inacceptable.

Rien ne pourra se substituer à un dialogue substantiel direct entre Kiev et Moscou pour trouver une solution diplomatique à la crise concernant l'Ukraine. Si cette crise continue de s'aggraver, elle aura des conséquences néfastes pour l'ensemble de la région, l'Europe et au-delà. La déclaration de Genève du 17 avril ne saurait rester lettre morte. L'alternative au dialogue et à la désescalade serait trop lourde de conséquences incalculables pour la paix et la sécurité internationales.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, de son exposé et exprimer nos graves préoccupations concernant la détérioration de la situation dans l'est de l'Ukraine.

La Jordanie tient à réaffirmer le droit de l'Ukraine à protéger son intégrité territoriale, sa souveraineté et ses citoyens de toute menace de la part des rebelles dans l'est de l'Ukraine. Ce droit est consacré par le droit international. Ce qui se passe dans l'est de l'Ukraine du fait des rebelles est une violation de la loi. Occuper des bâtiments et des installations en employant la force armée et en menaçant les vies et la sécurité des personnes ne constitue pas l'expression pacifique d'une opinion. Si ceux qui commettent ces actes estiment que leurs demandes sont légitimes, le fait qu'ils emploient la force enlève toute légitimité à leurs actions.

La Jordanie appelle à la libération immédiate des otages retenus par les rebelles à Sloviansk, dans l'est de l'Ukraine, y compris les inspecteurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous exhortons les parties concernées à appliquer l'accord conclu à Genève le 17 avril et à faire pression sur les rebelles pour qu'ils déposent les armes, se retirent des installations et bâtiments qu'ils occupent et cessent immédiatement, ainsi que toutes les parties et acteurs dans l'est de l'Ukraine, de recourir à une rhétorique discriminatoire et haineuse.

Nous appelons les autorités ukrainiennes à œuvrer à un règlement pacifique de la crise, à suivre les normes internationales dans la gestion de cette mutinerie et à respecter le droit et principes des droits de l'homme applicables.

Nous notons que le Gouvernement ukrainien a exprimé son consentement à la compétence de la Cour pénale internationale sur les événements survenus entre novembre 2013 et le 22 février 2014. Cela montre que les autorités ukrainiennes sont disposées à respecter les

critères qui régissent les sanctions internationales, ainsi que la primauté du droit international.

Nous appelons toutes les parties concernées à insister pour que soient restaurées la stabilité et la sécurité dans l'est de l'Ukraine, ainsi qu'à aider les autorités ukrainiennes à appliquer avec succès un processus de transition politique et à lancer un dialogue exhaustif avec tous les groupes et communautés linguistiques. Nous soulignons combien il importe que l'élection présidentielle ait lieu en mai 2014, comme prévu.

M. Barros (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé et accueillons favorablement l'organisation de la présente séance au moment où l'Ukraine et la région traverse une période délicate.

Depuis la dernière séance consacrée par le Conseil à l'Ukraine (voir S/PV.7157), la crise s'est intensifiée dans l'est du pays, en particulier à Donetsk, Sloviansk, Kharkiv et Luhansk, du fait des actes de violence des groupes séparatistes.

À cet égard, le Chili tient à exprimer sa profonde préoccupation quant aux graves conséquences de l'intensification de la crise – des conséquences fatales. Dans ce cadre, nous condamnons l'enlèvement, à Sloviansk, des observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et du personnel de sécurité ukrainien. Nous appelons instamment à respecter leur intégrité physique et psychique et à les libérer immédiatement et sans conditions.

Il est indispensable que le Conseil encourage les parties à agir avec le maximum de retenueet de modération, et nous prions tous ceux qui peuvent influer sur les parties de prendre des mesures pour mettre un terme à la crise. Il est urgent d'apaiser les tensions et de retrouver l'esprit de compromis affiché pendant les pourparlers de Genève le 17 avril, qui avait abouti à la déclaration conjointe des Ministres russe et ukrainien des affaires étrangères, du Secrétaire d'État des États-Unis et de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Cette déclaration faisait état de mesures concrètes qui, selon le Chili, sont importantes pour apaiser les tensions et restaurer la sécurité de tous les citoyens, à savoir, entre autres, que toutes les parties s'abstiennent de recourir à la violence et à l'intimidation, que les groupes armés déposent les armes et qu'ils évacuent les bâtiments occupés illégalement. Nous estimons qu'il est tout aussi pertinent de lancer un processus constitutionnel large et transparent, qui conduise à l'ouverture immédiate d'un dialogue national sans exclusive.

Nous réitérons une fois encore la nécessité de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. De même, nous réaffirmons l'obligation qui incombe aux Membres de l'ONU de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État.

Une fois de plus, nous appelons les parties à chercher à régler cette crise par des moyens pacifiques, notamment par un dialogue politique direct, à s'abstenir de tout acte unilatéral et à participer pleinement aux efforts internationaux de médiation, conformément à la résolution 68/262 de l'Assemblée générale. Ledit processus doit être ouvert et garantir l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, et le plein respect des droits des minorités.

Pour terminer, je voudrais remercier le Secrétaire général pour les bons offices qu'il continue d'exercer, et souligner le travail accompli par la mission d'observation des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine et par l'OSCE pour contribuer à l'établissement des faits, apaiser les tensions et aider à créer un environnement propice à la tenue de l'élection présidentielle prévue le 25 mai.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé et de l'avertissement qu'il vient de lancer au Conseil. L'Australie a fermement appuyé les appels à organiser la présente séance d'information afin de faire Conseil le point de la déstabilisation et des tensions accrues qui se poursuivent dans l'est de l'Ukraine, lesquelles sont, à l'évidence, en grande partie commanditées par la Fédération de Russie.

Comme le reste du Conseil, nous nous étions félicités de l'accord obtenu à Genève le 17 avril concernant les mesures visant à désamorcer la crise, notamment les engagements à s'abstenir de nouveaux actes de violence et de provocation. Il s'agissait d'un fait encourageant, qui, nous l'espérions, était la preuve d'une sérieuse volonté d'apaiser les tensions et de coopérer en faveur d'un règlement diplomatique et politique à cette crise.

L'Ukraine honore ses engagements au titre de l'accord de Genève. Elle a présenté au Parlement

un projet de loi d'amnistie pour les manifestants qui déposent les armes. Elle a initié un processus de réformes constitutionnelles aux fins de à la décentralisation. Elle s'est engagée à organiser un débat public large sur d'éventuels amendements constitutionnels et a demandé qu'on lui soumette des propositions de réforme constitutionnelle.

Elle s'emploie à désarmer les mouvements radicaux. Le Gouvernement ukrainien a également annoncé qu'il garantira le droit des personnes russophones d'utiliser leur langue. Il a fermement condamné la xénophobie, l'intolérance et l'antisémitisme et a ouvert une enquête sur les tracts antisémites qui ont été distribués à Donetsk. Il a invité tous les groupes politiques à débattre des moyens de régler la crise dans l'est de l'Ukraine et a soutenu les efforts de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour désamorcer les tensions.

À l'inverse, qu'a fait la Russie depuis le 17 avril pour honorer les engagements pris à Genève? Hélas, tout indique que la Russie a continué dans son entêtement à encourager l'instabilité et à défier l'autorité de l'Ukraine sur son territoire souverain. Les affirmations de la Russie prétendant qu'elle n'a rien à voir dans les agissements des groupes de milices armés qui opèrent dans l'est de l'Ukraine ni aucune influence sur eux ne sont pas crédibles. Le rapt des observateurs de l'OSCE le 25 avril à Sloviansk, lesquels ont été maltraités et sont toujours retenus en otage, est un acte aussi cynique que déplorable contre du personnel international impartial s'employant à ramener la paix et la stabilité dans la région. Il s'agit d'un acte qui vise clairement à empêcher tous les observateurs de l'OSCE de faire leur travail dans l'est de l'Ukraine. Nous exigeons leur libération immédiate.

Il y a en outre eu des provocations incessantes et très graves, notamment les manœuvres militaires du côté russe de la frontière avec l'Ukraine et les multiples violations signalées de l'espace aérien ukrainien par des avions militaires russes. À quoi s'ajoutent l'attentat par balle contre le maire de Kharkov, le 28 avril, et l'enlèvement et l'assassinat d'un membre du conseil municipal de la ville d'Horlivka. Les bâtiments gouvernementaux continuent d'être occupés par des groupes paramilitaires bien organisés et bien armés, y compris depuis aujourd'hui les bâtiments officiels de la ville de Lougansk. Les populations locales sont de plus en plus la cible d'actes d'intimidation et de détentions illégales. Le Secrétaire général adjoint Feltman vient juste de nous dire qu'il y avait une hausse de la violence et du nombre de cas de personnes tuées, blessées, passées à tabac ou torturées.

Dans ces circonstances, il est à la fois normal et nécessaire que le Gouvernement ukrainien prenne des mesures pour tenter de garantir la sécurité et protéger ses citoyens sur son propre territoire. Il a fait montre d'une très grande retenue face à des provocations très graves, mais il a le droit d'imposer la loi et de prendre les mesures requises par les circonstances.

Nous accueillons positivement les propos du Vice-Ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Lubkivsky, durant la conférence de presse qu'il a tenue à l'ONU, affirmant que l'Ukraine protégera sa population contre les actes de provocation de manière civilisée afin d'éviter le bain de sang. Nous nous félicitons que l'Ukraine ait récemment accepté la compétence de la Cour pénale internationale (CPI) pour les crimes commis sur son territoire entre novembre 2013 et février 2014. Nous l'appelons instamment à étendre la compétence de la CPI aux crimes commis après cette date et à accéder au Statut de la CPI.

De son côté, la communauté internationale, dans son écrasante majorité, reste unie dans le soutien qu'elle manifeste à l'égard de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et dans son exigence que la Russie cesse son intervention, son ingérence et ses agissements illégaux en Ukraine. Les déclarations des autres membres du Conseil de sécurité ce soir le confirment.

En conclusion, l'Australie continue d'appeler la Russie à respecter ses engagements pris à Genève, à laisser l'Ukraine organiser les élections du 25 mai sans interférence ni obstruction, comme tout pays souverain en a le droit, et à faire pression en ce sens sur les séparatistes en Ukraine. La crise reste extrêmement dangereuse et des efforts actifs, sincères et immédiats de la part de la Russie sont absolument indispensables pour la désamorcer.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Les derniers événements dans le sud-est et dans l'ensemble de l'Ukraine sont des plus préoccupants. Le régime de Kiev, encouragé par les Occidentaux, qui veulent bien faire soi-disant, continue obstinément de mener le pays à la catastrophe. Aujourd'hui, nos collègues occidentaux ont été très critiques envers l'action des contestataires dans le sud-est de l'Ukraine. Si seulement ils avaient fait montre d'un dixième de cet

attachement proclamé au maintien de l'ordre durant les événements de la place Maïdan, alors la crise actuelle aurait peut-être pu être évitée.

Le 17 avril à Genève, il a été convenu que toutes les parties devaient s'abstenir de tout type de violence, intimidation ou acte de provocation. Or quelques jours plus tard reprenait la soi-disant opération antiterroriste, qui n'est en vérité qu'une opération punitive, en violation flagrante de cet accord. Dans le sud-est, quelque 15 000 militaires ont été déployés, ainsi que des chars, des véhicules armés, de l'artillerie, des avions et des détachements du Secteur droit qui fait l'apologie de Stepan Bandera. Les premières tentatives de pression militaire sur le sud-est s'étant traduites par la défection de plusieurs soldats ukrainiens passés du côté des protestataires, aujourd'hui ces détachements sont renforcés par des habitants venus de l'ouest du pays. A-t-on pensé à l'effet politique et psychologique que cela pouvait avoir sur le sud-est? Comment est-ce conciliable avec la préservation de l'intégrité territoriale du pays?

À Genève, semblait-il, on avait réussi à ouvrir une brèche en faveur d'une désescalade importante de la situation en Ukraine et du début d'un large dialogue national. Mais presque immédiatement, les déclarations et les actions des autorités gouvernementales de Kiev ont montré qu'elles n'avaient nullement l'intention d'honorer cet accord, tout comme elles n'avaient nullement l'intention de mettre en œuvre l'accord du 21 février. Dans les deux cas, ce manquement à la parole donnée a mené à des effusions de sang. Il est malheureusement difficile de parler de confiance dans la coalition actuellement en place à Kiev quand celle-ci est essentiellement contrôlée par le parti Svoboda (Liberté), dont le programme politique est fondé sur une déclaration des collaborateurs avec les nazis de juin 1941 qui appelait tous les vrais Ukrainiens à collaborer avec Hitler pour établir un nouvel ordre en Europe. Je rappelle que ces collaborateurs, autrement dit Bandera et ses partisans, ont tué non seulement des Juifs, des Polonais et des soldats soviétiques mais aussi des Ukrainiens qui refusaient d'adhérer à leur propagande.

À Genève, il y avait un accord sur la nécessité du rejet total des extrémismes. Cependant, les factions du Secteur droit, au lieu de déposer les armes, ont pris la route de l'est de l'Ukraine. Comme annoncé, l'armée des adorateurs de Bandera a franchi le Dniepr. Ni le Secteur droit et ses slogans nazis, ni les autres organisations radicales n'ont déposé les armes. Au contraire, ces groupes sont aujourd'hui légalisés. Il y a désormais dans leurs rangs des bataillons militaires répondant au nom de Dniepr ou de Donbass. Comment convaincre les miliciens dans l'est du pays de déposer les armes ou de quitter les bâtiments qu'ils occupent s'ils sont encerclés, comme cela a été le cas à Sloviansk, par des détachements de l'armée ukrainienne et de la soi-disant Garde nationale, composée en fait de combattants du Secteur droit?

À Genève, il y a avait un accord prévoyant de réserver un seul et même traitement à toutes les activités illégales en Ukraine, quelle que soit la région où elles ont lieu, à Kiev, dans l'ouest, dans l'est ou dans le sud. Or, à ce jour, la place Maïdan est toujours occupée et les blocs de ciment y sont toujours en place. Les bâtiments publics restent occupés. Personne n'a rien libéré à Kiev. À Washington, on nous dit benoîtement que les bâtiments ont été loués en toute légalité. Par qui? Par des combattants armés.

À Genève, il y avait un accord qui prévoyait l'amnistie pour les manifestants. Mais au lieu de cela, le populaire Gouverneur de Donetsk, Pavel Gubarev, qui n'a jamais pris les armes, croupit toujours en prison. C'est un prisonnier politique. Il a été arrêté pour l'unique raison qu'il a appelé à un référendum sur la fédéralisation de l'Ukraine. Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont confirmé qu'il a été torturé et qu'il a entamé une grève de la faim illimitée. M. Gubarev est loin d'être le seul prisonnier politique du régime de Kiev. On peut parler d'une chasse aux sorcières généralisée contre tous ceux qui ont osé exprimer leur désaccord avec le Gouvernement issu de la place Maïdan. Selon nos informations, dans la région de Donetsk, il y aurait déjà 10 cas d'enlèvement politique, avec la participation des services secrets ukrainiens.

Le 28 avril, le très populaire maire de Kharkov, Guennadi Kernes a été visé par un attentat. Mon collègue britannique s'est empressé de dire que les contestataires du sud-est en étaient les responsables. Mais une enquête scrupuleuse s'impose et il faut se garder de tirer des conclusions hâtives. Ce que l'on sait c'est que M. Kernes s'est prononcé publiquement contre les désordres dans d'autres régions de l'Ukraine et qu'il s'est heurté violemment aux membres des services de sécurité de Kiev.

Le même jour, le 28 avril, à l'aéroport de Kherson, des radicaux ont bloqué l'avion du candidat à

la présidence, Mikhail Dobkine, qui s'était rendu dans cette ville dans le cadre de la campagne électorale. Avant cela, une attaque avec déjà été perpétrée contre lui à Kiev. Au début d'avril, un autre candidat à l'élection présidentielle, Oleg Tsarev, a été passé à tabac et malmené. Il est le seul de tous les candidats à la présidentielle qui n'a pas reçu de protection de l'État. MM. Dobkine et Tsarev ont été privés du droit de participer aux débats télévisés. Dans ces conditions, peut-on parler du caractère pacifique de la campagne électorale en Ukraine et de la liberté d'expression des citoyens ukrainiens?

Le but essentiel de l'accord de Genève était d'entamer un large dialogue national, qui devait prendre en considération les intérêts de toutes les régions et de toutes les formations politiques. Les autorités de Kiev ont promis une réforme constitutionnelle et la défense des droits des minorités. Mais où est le dialogue national, où est la réforme? Selon les médias, M. Yatsenyuk a présenté aujourd'hui à la Rada ce qui est apparemment un projet de nouvelle constitution. On ne comprend pas quel a été le processus de son élaboration. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a été ni ouvert ni inclusif. Ce processus a notamment exclu le Parti des régions, qui représente le sud-est troublé. Il n'est pas étonnant que ce projet ait donc été immédiatement critiqué de toutes parts au sein de la Rada. Il n'y a pas eu de réponses rationnelles aux questions clefs : comment sera menée la fédéralisation ou la décentralisation de l'Ukraine? Il semble qu'elle soit remplacée par l'élargissement des pouvoirs des municipalités. Comment résoudre la question du statut de la langue russe?

Y a-t-il ici quelqu'un qui puisse affirmer sérieusement que toutes ces mesures des autorités de Kiev ouvrent la voie à une sortie de crise politique et à la stabilisation de l'Ukraine? Au lieu d'un honnête travail collectif destiné à sortir l'Ukraine de la crise dans laquelle l'a poussée l'aventurisme politique, nos collègues des États-Unis et de l'Union européenne préfèrent diffuser des insinuations malveillantes concernant la politique russe, comploter contre la Russie et inventer de prétendues sanctions insensées et contreproductives. Sans doute cela donnera-t-il des satisfactions immédiates à quelqu'un, qui n'est guère concerné, cependant, par les véritables responsabilités en ce qui concerne l'avenir de l'Ukraine, de l'Europe et du monde.

En somme, les autorités de Kiev n'ont rien fait pour mettre en œuvre le document de Genève. Nos collègues occidentaux, à commencer par nos collègues des États-Unis, qui ont une influence sans précédent sur Kiev, n'ont pas pu ou pas voulu convaincre Kiev de s'acquitter de ses obligations au titre de la déclaration de Genève. Ils doivent prendre conscience de leur responsabilité si la situation en Ukraine continue de se dégrader.

Il nous est douloureux, en Russie, d'observer ce qui se passe en Ukraine, de voir ce chaos dans ce pays frère si proche de nous. Mais nous comprenons les causes qui ont mené aux manifestations dans l'est et le sud. Les gens ne veulent pas voir se répéter le scénario de Kiev. Ils ne veulent pas reconnaître les autorités illégitimes de Kiev, ni les oligarques qui gouvernent Kiev. Ils ont donc décidé d'établir leurs propres organes de gouvernement autonome. La réponse a été de les qualifier de terroristes et de leur envoyer des opérations punitives et militaires.

Nous demandons au régime de Kiev et à ses soutiens occidentaux de se reprendre. Il faut annuler le décret autorisant le recours aux armes contre les civils, libérer les prisonniers politiques, désarmer et neutraliser le Secteur droit. Il faut mettre en œuvre un véritable processus constitutionnel avec la participation des représentants de toutes les régions. Nous espérons que la mission de l'OSCE en Ukraine, dirigée par M. Apakan, qui joue un rôle particulier dans la mise en œuvre de l'accord de Genève, offrira sa coopération aux autorités de Kiev pour l'établissement d'un dialogue national en vue d'une conciliation avec le sud-est. Cependant, le véritable travail de désescalade doit être mené par les autorités de Kiev elles-mêmes, puisque c'est ainsi qu'elles se qualifient.

Maintenant, je voudrais faire quelques remarques au sujet de deux des questions abordées par mes collègues.

S'agissant des observateurs militaires de l'OSCE retenus à Sloviansk, ce sont les autorités de Kiev qui les ont invités et c'est donc elles qui sont responsables de leur sécurité. Comment peut-on mettre ces invités militaires dans un autobus et les envoyer sans coordination dans une région contrôlée par des forces d'autodéfense, sans même un document qui confirme leur statut? Ou bien c'était de la provocation de la part des autorités de Kiev ou bien, je m'en excuse, de la stupidité. Nous faisons le maximum pour obtenir la libération des observateurs, dont l'un a d'ores et déjà été libéré pour raisons de santé.

En ce qui concerne, maintenant, nos forces et nos activités militaires, nos forces armées se trouvent sur le territoire russe. Il faut se représenter que les militaires américains, par exemple, ont d'autres buts que de rester stationnés chez eux : ils peuvent être en Australie, en Lituanie, en Pologne, ou aussi dans la mer Noire, où se trouve, par exemple, un navire militaire qui est resté plus longtemps que ne l'y autorise le droit international. Oui, nos contingents procèdent à des manœuvres, mais ils le font de façon transparente et dans le respect de tous les accords internationaux en vigueur. Nous n'avons pas d'intentions agressives à l'égard de l'Ukraine. Les autorités de Kiev doivent se garder de perdre la tête et de mener des actions imprudentes à l'égard de la population du sud-est de l'Ukraine, parmi laquelle se trouvent également de nombreux citoyens russes.

Mme Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence nigériane d'avoir convoqué la présente séance publique, ce qui ne cesse de nous surprendre, à en juger par certaines des déclarations que nous avons entendues. Je pourrais évoquer notamment certains des commentaires de notre collègue de la Fédération de Russie. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général adjoint, Jeffrey Feltman, de son exposé.

Comme tant d'entre nous l'ont dit ici, la communauté internationale avait mis de grands espoirs dans la médiation internationale et dans les efforts pour observer la situation, ainsi que dans la déclaration de Genève du 17 avril sur l'Ukraine. Mais, comme nous le savons aujourd'hui, la déclaration de Genève n'a jamais été qu'un document de plus signé puis écarté par la Russie, et qui vient s'ajouter à la liste croissante des violations des engagements internationaux de la Russie, tels que l'Acte final d'Helsinki, la Déclaration d'Almaty de 1991, le Mémorandum de Budapest de 1994, le Traité d'amitié, de coopération et de partenariat entre la Fédération de Russie et l'Ukraine de 1997 et jusqu'à la Charte des Nations Unies.

En dépit des provocations croissantes, les autorités ukrainiennes ont pris un certain nombre de mesures concrètes pour donner suite à la déclaration de Genève. Les barricades de la place Maidan sont en cours de démantèlement. Je me souviens que mon collègue français a évoqué plusieurs fois l'Internet et Google. Les utilisateurs de ces services verront qu'il existe une différence notable maintenant dans les rues de Kiev. Comme je l'ai dit, on démantèle en ce moment les barricades. Le siège de l'administration municipale de Kiev a rouvert, tout comme l'artère principale de la ville, Khreschatik.

D'importantes propositions ayant trait au statut de la langue russe, à une amnistie, à des droits accrus pour les régions, ainsi qu'aux limites des pouvoirs présidentiels, ont été faites par le Gouvernement de transition. De fait, comme l'a dit tout à l'heure l'Ambassadeur Churkin, une réforme constitutionnelle était en discussion au Parlement, dans le cadre d'une session publique ouverte à tous. Un grand débat a eu lieu sur les propositions qui ont été faites. Mais, encore une fois, un grand débat où des critiques sont faites, c'est un signe de démocratie. Les décisions unanimes et l'acceptation systématique de toute proposition présentée sont le fait de régimes, et non de gouvernements démocratiques. Nous saluons, par conséquent, ces discussions. Elles sont nécessaires et il faut que Kiev en passe par là, et qu'elle s'y prête activement, en associant bien sûr toutes les régions et les populations, car ces discussions influeront sur la vie de l'ensemble de la population ukrainienne.

D'autres questions abordées aujourd'hui comprennent la décentralisation, la réforme constitutionnelle, le jeu des contrôles et contrepoids, les pouvoirs du Président à l'avenir, le renforcement du rôle du pouvoir judiciaire et de son indépendance, etc. Des préparatifs sont en cours pour la tenue d'élections nationales le 25 mai.

Dans un frappant contraste avec ces efforts, des séparatistes armés poursuivent, avec l'aide et la complicité de la Russie, leur assaut contre l'Ukraine, ajoutant la violence à la force et l'anomie à l'impunité. Comme beaucoup l'ont fait remarquer avant moi, nous avons vu hier et aujourd'hui de nouvelles attaques violentes dans la ville de Luhansk et ailleurs – à Mykolaiv et Konstiantynivka – où des hommes armés de matraques et de barres de métal ont brisé des vitrines et enfoncé des portes. Un rassemblement pour l'unité a été pris à partie par des hommes en treillis militaire, avec pour résultat plus d'une dizaine de blessés parmi les manifestants pro-ukrainiens. Il y a quelques jours, un hélicoptère ukrainien a été abattu par une roquette, que ne risquent guère de pouvoir acheter au marché du coin ceux que la partie russe appelle « manifestants pacifiques ». Cela ne ressemble assurément pas à la mise en œuvre de l'accord de Genève par les séparatistes et leurs soutiens.

Démonstrations de force terrible, passages à tabac, disparitions, actes de torture, meurtres et prises d'otages sont devenus une réalité quotidienne dans l'est

de l'Ukraine contrôlé par les activistes séparatistes. Bien qu'elle ait rapidement condamné et montré du doigt les autorités ukrainiennes pour des crimes présumés, la Russie n'a toujours pas condamné une seule fois la violence perpétrée par les séparatistes armés. Le droit légitime de l'Ukraine, que notre collègue australien vient de mentionner, de défendre son territoire et l'État, est exercé avec une incroyable retenue et prudence, bien que l'appareil de propagande russe décrive un bain de sang et une raison valide pour intervenir.

L'orateur qui m'a précédée nous a parlé d'opérations et d'actes militaires punitifs. Si ce que l'Ukraine fait dans l'est de son territoire est une action militaire punitive, il s'agit alors de l'action militaire la plus invisible et impossible au monde. Rien ne s'est passé de cette manière. C'est pousser très loin l'exagération. D'autre part, d'un ton menaçant, la Russie a récemment ordonné à l'Ukraine de retirer les contingents ukrainiens déployés sur le sol même de l'Ukraine, sinon – voilà qui en dit long sur le respect de la souveraineté nationale de l'Ukraine.

Nous dénonçons vivement toutes les tentatives de la Russie visant à établir le bien-fondé de ses intentions et menaces d'avoir recours aux forces armées ou de déployer de prétendus soldats de la paix russes en Ukraine. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie devrait savoir qu'il ne faut pas se servir du terme maintien de la paix pour dissimuler ses objectifs expansionnistes agressifs.

J'en viens maintenant à la situation des droits de l'homme et aux médias. La Représentation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour la liberté des médias, Mme Dunja Mijatović, tire de plus en plus la sonnette d'alarme au sujet du traitement des journalistes et de la restriction de la liberté des médias dans l'est de l'Ukraine. Dans les zones sous le contrôle d'activistes pro-russes, des journalistes sont agressés, détenus, harcelés et leur matériel pris ou détruit. Il y a probablement quelque chose à cacher s'il y a une telle répulsion et aversion envers des médias libres dans cette partie de l'Ukraine. Nous demandons de nouveau qu'il soit mis fin à l'impunité pour les attaques contre les journalistes. Nous demandons également qu'une enquête approfondie soit menée sur les enlèvements, actes de torture et meurtres, quels qu'en soient les auteurs, et que leurs auteurs soient traduits en justice.

Nous espérons que le prochain rapport de la mission d'observation des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine, qui doit être publié à la mi-mai, traitera du nombre croissant de cas de violations des droits de l'homme, de morts violentes, des faits se trouvant à la base de la torture, d'enlèvements et de disparitions de militants dans l'est de l'Ukraine. Nous espérons également que ce rapport examinera la situation des droits de l'homme dans l'est de la Crimée. Comme il a été signalé, Moustafa Djemilev, dirigeant tatar de Crimée n'a pas le droit de rentrer chez lui en Crimée. Un groupe d'hommes en tenue de camouflage a pris d'assaut les bureaux de l'Assemblée tatare et détruit le drapeau ukrainien qui y était déployé. Le directeur et le responsable de la rédaction des programmes tatars de Crimée de la télévision d'État de Crimée, ont été contraint de partir par les autorités locales car ils avaient dénoncé la censure de plus en plus importante.

Un nouveau niveau de banditisme a été atteint par les séparatistes dans l'est de l'Ukraine le 25 avril, lorsqu'ils ont enlevé un groupe de représentants de l'OSCE. De façon frappante, quand on leur a demandé de libérer les otages, les séparatistes auraient répondu qu'ils devaient parler aux autorités compétentes dans la Fédération de Russie. Ma délégation condamne fermement l'enlèvement d'observateurs militaires non armés de la mission de vérification de l'OSCE et de membres des services de sécurité ukrainiens. De tels actes, de même que le fait de faire défiler publiquement les otages, sont très révélateurs du véritable caractère et des véritables intentions des séparatistes, dont le but est de faire échouer la mission d'observation internationales afin qu'ils puissent continuer d'attaquer l'Ukraine à l'abri du regard de la communauté internationale.

Les parties exerçant une influence sur les activistes séparatistes, surtout et avant tout la Russie, doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir la libération immédiate de tous les otages, sans conditions préalables. Les efforts de surveillance et de médiation internationaux déployés par l'ONU, l'OSCE et d'autres organes régionaux doivent être pleinement appuyés, leur sûreté et leur sécurité doivent être garanties et la pleine liberté d'accès à l'ensemble du territoire de l'Ukraine doit être assurée.

Au moment où l'Ukraine prépare les élections nationales du 25 mai, ceux qui sont opposés à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine refont la même chose. Je citerai le maire autoproclamé du peuple de Sloviansk, Viatcheslav Ponomarev : « Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour que les élections n'aient pas

lieu dans le sud-est ». Quand on lui a demandé ce qu'ils seraient prêts à faire, il a déclaré : « Nous prendrons quelqu'un en otage et le pendrons par les couilles. C'est bien réel, vous comprenez? »

L'intention est on ne peut plus claire – il s'agit d'empêcher l'Ukraine de revenir à une situation normale. Nous sommes tous conscients qu'il y a des griefs légitimes dans le sud-est de l'Ukraine, résultat de décennies de gestion incompétente, de corruption et de mauvaise administration, y compris le gouvernement du précédent Président, M. Yanukovych, qui a fui le pays dans la honte. Il est temps que le Gouvernement actuel commence à s'attaquer sérieusement au développement socioéconomique car ce mécontentement est en grande partie basé sur les préoccupations socioéconomiques de la population. Une fois ces questions réglées, le niveau du soi-disant séparatisme diminuera, j'en suis certaine. D'après certains, cela ne devrait pas se produire car cela irait à l'encontre de ce scénario.

Mon gouvernement condamne les actions menées par les séparatistes et leurs parrains extérieurs, dans le but de compromettre et menacer davantage l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. C'est maintenant à la Russie qu'il incombe de cesser d'intervenir dans les affaires intérieures de la Russie et de fomenter des troubles en Ukraine, et de renoncer à ses menaces d'emploi de la force. L'Ukraine joue son rôle en vue de la mise en œuvre de l'accord de Genève concernant l'Ukraine. Le moment est venu pour la Russie d'honorer ses propres engagements et d'exiger à nouveau le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international.

M. Mangaral (Tchad) : Je remercie M. Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, pour son exposé.

Le Tchad, comme les autres États membres, est profondément préoccupé par l'aggravation de la situation dans l'est de l'Ukraine. Après une trêve relative suite à la déclaration de Genève, nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouvelles situations marquées par l'enlèvement de membres de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la tentative d'assassinat du maire de Kharkiv, et l'occupation de bâtiments publics par les insurgés pro-russes dans les villes de Luhansk et d'autres. Le Tchad condamne ces actes de violence qui portent préjudice aux efforts de négociation et de réconciliation en Ukraine. Il exhorte à la libération des otages et appelle toutes les parties en présence au calme et à la retenue.

Eu égard à cette situation grave, le Tchad réitère son appel aux pays ayant une influence sur les parties pour qu'ils emploient tous les moyens en vue d'établir un dialogue entre les parties. Nous demeurons convaincus que la solution au problème ukrainien ne peut être que politique et doit être recherchée dans le respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'unité de l'Ukraine, et ce conformément à la Charte des Nations Unies. Dans cette perspective, nous encourageons la communauté internationale, le Conseil de sécurité en particulier, à redoubler d'efforts et à poursuivre sa médiation en vue de rapprocher les positions des parties concernées dans la recherche d'une solution pacifique dans le respect des droits de l'homme et notamment des droits des minorités en Ukraine.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je m'associe aux autres membres du Conseil qui ont remercié M. Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, de nous avoir présenté les derniers faits relatifs à la situation de l'Ukraine.

La situation en Ukraine reste tendue, et le risque d'une nouvelle escalade continue de préoccuper gravement la communauté internationale. Il faut être extrêmement prudent pour s'assurer que la crise ne se transforme pas en une guerre civile. Si cela était le cas, cette crise pourrait devenir un conflit prenant une ampleur internationale qui aurait des répercussions partout. Nous avons suivi avec grand intérêt les pourparlers organisés il y a deux semaines à Genève entre l'Ukraine, l'Union européenne, les États-Unis et la Fédération de Russie.

À cette réunion, il a été convenu de prendre des premières mesures concrètes pour désamorcer les tensions et rétablir la sécurité pour tous les citoyens. Il a été décidé que toutes les parties devaient s'abstenir de commettre tout acte de violence, d'intimidation et de provocation. Cette réunion a spécifiquement appelé au désarmement de tous les groupes armés illégaux et à la restitution de tous les bâtiments saisis illégalement à leurs propriétaires légitimes. Surtout, il a été convenu que les protestataires qui déposeraient les armes et quitteraient les bâtiments qu'ils occupaient se verraient accorder l'amnistie.

Nous considérons que l'accord obtenu à Genève jette les bases d'un règlement pacifique de la crise

en Ukraine. Ce scénario a donné une lueur d'espoir, comme l'a très justement dit le Secrétaire général adjoint, M. Feltman. Cette lueur d'espoir, je le crains, s'évanouit rapidement devant nos yeux. Des hommes armés continuent d'occuper des bâtiments dans des villes partout dans l'est de l'Ukraine, et les violences s'intensifient. La capture et la détention des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui ont été désignés pour jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des mesures de désescalade convenues lors des négociations de Genève, constituent à notre avis un affront à la communauté internationale. Nous soutenons la position du Secrétaire général selon laquelle les missions internationales opérant en Ukraine doivent pouvoir s'acquitter de leurs tâches sans entrave. Nous réclamons la libération immédiate des observateurs de l'OSCE, et exhortons ceux qui ont une influence dans les capitales à en user à cette fin.

Comme dans tous les conflits, la voie d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables en Ukraine réside dans le dialogue entre toutes les parties concernées. Le choix d'une option militaire ne ferait qu'accroître l'hémorragie de l'Ukraine. Nous pensons que l'accord de Genève constitue une intervention chirurgicale forte à même de stopper cette hémorragie. Or le temps est compté. L'Ukraine est le patient, et le Conseil de sécurité et la communauté internationale forment l'équipe chirurgicale. Stabilisons le patient et rendons-lui la santé, ou bien beaucoup d'autres pourraient saigner à leur tour. Tout cela relève de notre responsabilité collective.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Sergeyev (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance et de me donner la possibilité de m'exprimer devant le Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé d'information, ainsi que tous les membres du Conseil de leurs déclarations.

Un mois s'est écoulé depuis que la Russie a occupé et annexé illégalement la Crimée en déployant ses forces militaires et en violant brutalement le droit international. Malheureusement, la Russie ne s'est pas arrêtée là, et apparemment ses dirigeants ciblent désormais d'autres régions de l'Ukraine et s'ingèrent impudemment dans ses affaires intérieures. Les accords conclus à la réunion des Ministres des affaires étrangères de l'Ukraine, de la Fédération de Russie, des États-Unis et de l'Union européenne, le 17 avril à Genève, n'ont apporté qu'un faible rayon d'espoir quant à une solution diplomatique.

Pour mettre en œuvre la déclaration de Genève en vue de la désescalade de la situation dans l'est de l'Ukraine, le Gouvernement ukrainien a immédiatement pris les mesures pratiques nécessaires. En seulement une semaine, le Gouvernement a suspendu la phase active de son opération de lutte antiterroriste, dont l'objectif principal était le rétablissement de l'ordre public et la protection des civils. Il a mis en route une réforme constitutionnelle, et approuvé le concept de la réforme administrative locale, dont les grands principes sont la décentralisation du pouvoir dans le pays, une large autonomisation des communautés locales et l'amélioration de la gestion au niveau des régions et des districts. Un projet de loi portant sur l'amnistie des participants aux soulèvements survenus dans les régions de l'est a été préparé, et pourrait s'appliquer aux manifestants qui déposent les armes et évacuent les bâtiments administratifs saisis illégalement, à l'exception de ceux qui sont soupçonnés d'avoir commis des crimes graves. La coalition parlementaire a invité tous les partis politiques représentés au Parlement ukrainien à signer un protocole d'accord sur les moyens de régler la situation dans l'est de l'Ukraine. Le Ministre de l'intérieur et des services de sécurité continue de mener une campagne nationale visant à saisir les armes illégales encore aux mains de la population, et plus de 6 000 armes ont été récemment remises. L'Ukraine fait ainsi montre de son engagement à coopérer de manière constructive avec les institutions des droits de l'homme et les organisations internationales.

Qu'a donc fait la Russie pour respecter sa partie de l'accord de Genève? Elle n'a rien fait. Étant donné l'absence d'appui aux séparatistes parmi la population de l'est de l'Ukraine, la Russie cherche d'autres façons de déstabiliser la situation dans la région, en préparant et en faisant commettre à ses agents de nombreux actes de provocation armés. Des unités paramilitaires illégales financées par la Russie continuent de déstabiliser la situation dans l'est de l'Ukraine, préparant le terrain pour la prochaine étape d'agression militaire. Les dirigeants russes n'ont rien fait pour se dissocier publiquement des séparatistes et provocateurs armés ou pour les appeler à déposer immédiatement les armes et à évacuer les bâtiments administratifs dont ils se sont emparés. La Russie n'a même pas condamné les

prises d'otages, notamment de journalistes, ou encore les comportements manifestement xénophobes et antisémites des séparatistes. Toutes les tentatives de la Russie visant à prouver que le Gouvernement ukrainien cherche à utiliser la force contre la population ukrainienne pacifique sont des mensonges.

Notre gouvernement respecte la liberté d'expression ainsi que le droit de réunion pacifique, qui sont garantis par la Constitution ukrainienne. Toutefois, lorsque des groupes lourdement armés et formés à leur activité, dirigés par l'armée russe, prennent d'assaut des institutions chargées du maintien de l'ordre et des bureaux administratifs, tuent des policiers ukrainiens et prennent des otages, ils agissent comme des terroristes et doivent être traités en tant que tels. Les opérations de lutte antiterroriste menés en Ukraine visent exclusivement les groupes armés illégaux menaçant les civils. Pendant ce temps, les groupes contrôlés par l'armée russe tiennent de fait en otage l'ensemble de la population civile de plusieurs villes de la région orientale, et cessent ainsi de respecter les préceptes d'un comportement humain.

Je vais citer quelques faits. Trois agents ukrainiens des forces de l'ordre ont été enlevés, brutalement battus, torturés, puis présentés aux médias russes comme des espions ukrainiens, les yeux bandés et les mains liées. Des journalistes ukrainiens et étrangers sont systématiquement enlevés, tandis que les journalistes russes sont autorisés à circuler dans les zones contrôlées par les groupes armés illégaux. Un hélicoptère militaire a été abattu par un missile téléguidé grace à un système portable de défense anti-aérienne (MANPAD). Il faut savoir que les manifestants pacifiques ne peuvent pas se procurer des MANPAD dans les magasins. Les représentants de la mission d'inspection militaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont été pris en otage à Sloviansk. La détention forcée d'observateurs internationaux n'est qu'une preuve de plus du caractère criminel et terroriste des groupes armés séparatistes. Contrairement à la demande de libération de ces otages qui a été exprimée aujourd'hui dans de nombreuses interventions au Conseil; la Fédération de Russie, comme on pouvait s'y attendre, n'a formulé aucune demande, et ses dirigeants à Moscou non plus.

Ce qui importe, c'est que les chefs des groupes armés illégaux ont reconnu publiquement leur responsabilité dans tous les crimes susmentionnés – et ce même à la télévision. Nombre des membres de ces groupes de militants clandestins sont des citoyens de la Fédération de Russie, et ils ne tentent même pas de le cacher en brandissant publiquement leurs papiers d'identité. Nous avons récemment lu dans un article du *New York Times* que le cosaque Mozhaev, du Couban, confirmait sa présence, accompagné d'un groupe armé de sa région, que nous avions également vu en Crimée.

Les forces de l'ordre ukrainiennes ont des preuves crédibles de l'implication de ces personnes dans des crimes graves. Aujourd'hui, certains de ces crimes ont été décrits, notamment l'histoire tragique de Volodymyr Rybak, membre du conseil municipal de Horlivka, et de Yuriy Popravko, militant de 19 ans originaire de Kiev, qui ont été martyrisés par des membres de groupes terroristes. Leurs corps mutilés par la torture ont été retrouvés dans les eaux du Torets, à proximité de Sloviansk. Volodymyr Rybak avait disparu le 17 avril à Horlivka après avoir essayé d'enlever le drapeau des séparatistes de la mairie de Horlivka. Une vidéo de l'enlèvement, ainsi que des enregistrements audio de conversations téléphoniques interceptées par les services de sécurité ukrainiens, fournissent la preuve suffisante que les chefs terroristes, dont le maire autoproclamé de Sloviansk, Vyacheslav Ponomarev, ainsi que le commandant militaire des terroristes, l'agent russe Igor Strelkov, sont impliqués dans l'assassinat. La véritable identité de l'agent russe a été révélée, et il s'agit du colonel Igor Girkin, membre des renseignements militaires russes, qui est inscrit sur les listes de résidents permanents de Moscou.

Le Gouvernement ukrainien condamne fermement les actes de terreur et de violence susmentionnés, y compris la tentative d'assassinat commise hier contre le maire de Kharkiv, Guennadi Kernes, qui soutient publiquement l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Malheureusement, la Russie n'a pas encore officiellement condamné ces actes de terreur et de violence perpétrés par des militants clandestins après la signature de l'accord de Genève, ni ne s'en est dissociée. Je tiens à rappeler au Conseil que la Russie niait également que ses forces armées avaient participé à l'occupation de la Crimée. Cependant, le Président Poutine admet désormais ouvertement l'utilisation des forces militaires russes et salue leur héroïsme et la réussite de l'opération visant à réunifier la Crimée à la Russie. Les Russes ont même créé une médaille d'honneur spéciale. Et maintenant, en dépit des nombreux faits irréfutables sur la participation militaire de la Russie à l'organisation et à la supervision des groupes armés illégaux dans l'est de l'Ukraine,

Moscou nie avec la même véhémence toute participation militaire russe.

En outre, la Russie menace aujourd'hui de recourir à la force, comme le prouve la concentration directe de ses forces armées sur la frontière orientale de notre pays. Le nombre d'unités stationnées le long des frontières de l'Ukraine a augmenté. La semaine dernière, nous avons tous entendu s'intensifier la rhétorique militariste de hauts responsables russes, dont le Président Poutine, le Ministre Lavrov et le Ministre Shoigu, menaçant d'envoyer des troupes russes sur le territoire de l'Ukraine sous divers prétextes. Le Ministre de la défense, M. Shoigu, a signalé le début de nouveaux exercices militaires par des groupes de bataillon tactiques des circonscriptions du sud et de l'ouest des forces armées russes du fait de « la détérioration de la situation dans le sud-est de l'Ukraine ». En plus de cela, les Russes ont en effet confirmé que leur activité militaire à proximité de la frontière ukrainienne ce dernier mois n'a pas été une activité de routine, mais directement liée à l'évolution de la situation en Ukraine. Malheureusement, le retrait des troupes annoncées par le Ministre Shoigu hier ne s'est pas réalisé. Nous constatons encore la présence de ces troupes près de nos frontières.

Mon collègue britannique nous a donné des informations sur l'étrange déclaration faite par notre partenaire russe ici, qui a dit que, si la situation s'aggravait dans le sud-est de l'Ukraine, la Russie se rappellerait la clause permettant d'utiliser les forces armées en Ukraine accordée au Président Vladimir Poutine par le Conseil de la Fédération. Il a également déclaré que la Russie avait une base juridique internationale l'autorisant à envoyer ses troupes de maintien de la paix en Ukraine. Et il a évoqué le droit de la légitime défense en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, que la Russie a évoqué lors du conflit dans le Caucase en 2008. Le droit de légitime défense sur le territoire d'un autre pays? Je rappelle que l'Ukraine n'a jamais menacé la Russie, et ne le fera jamais. Les Ukrainiens veulent vivre en paix et être laissés tranquilles Le pire exemple de cynisme est la mention par la Russie du droit de légitime défense dans une situation où c'est la Russie qui est l'agresseur et qui, après avoir occupé la Crimée, s'immisce brutalement dans les affaires intérieures de l'Ukraine, la déstabilisant et tentant de créer une situation explosive dans les régions orientales du pays.

Malheureusement, nous craignons fort que le scénario préparé pour l'est de l'Ukraine ne soit similaire à celui mis en œuvre par la Russie en Abkhazie. Ce scénario peut inclure plusieurs étapes.

Première étape : un petit groupe de séparatistes locaux, soutenus par des groupes armés contrôlés par la Russie, prendrait le contrôle de conseils régionaux et les forceraient illégalement à proclamer la création d'une Novorossiya soi-disant indépendante dans les limites décrites par le Président Poutine lors de son dernier point de presse. Nous avons déjà vu cette étape se réaliser à Donetsk, Kharkov et Sloviansk, contre la volonté de la grande majorité de la population locale et contre la Constitution ukrainienne.

Deuxième étape : la Fédération de Russie reconnaitrait immédiatement cette unité régionale en tant qu'État indépendant.

Troisième étape : à la demande des nouvelles autorités autoproclamées, la Fédération de Russie enverrait ses troupes en Ukraine sous couvert de maintenir la paix ou en prétextant une légitime défense collective.

Malheureusement, je dois dire que ce scénario est réaliste, car il a été signalé que des véhicules militaires lourds russes ont été repérés près des frontières de l'Ukraine portant des inscriptions indiquant « Mission de maintien de la paix » en russe et en ukrainien, exactement comme cela s'est produit en Abkhazie. L'un des principaux objectifs de ce scénario est de perturber l'élection présidentielle prévue pour le 25 mai, une priorité de premier ordre pour le Gouvernement et le peuple ukrainiens.

Permettez-moi de résumer ma déclaration par quelques brèves conclusions. Douze jours se sont déjà écoulés depuis la réunion de Genève. L'Ukraine a fait tout son possible pour désamorcer la situation. Nos mesures ont été reconnues et soutenues par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres parties concernées. La Russie n'a rien fait.

Comment le problème devrait-il être réglé? La réponse est simple : la Russie doit appliquer les accords de Genève. Premièrement, la Russie doit retirer son armée des frontières de l'Ukraine. Deuxièmement, elle doit faire une déclaration de haut niveau appelant ses protégés à libérer tous les otages, à désarmer et à quitter les locaux administratifs saisis. Elle doit également condamner tous les actes de terreur et de violence commis par ces groupes et se dissocier de ces activités. Troisièmement, elle doit mettre fin à sa rhétorique guerrière et commencer à agir de manière constructive

et civilisée. Dernière chose, mais non des moindres, la Russie doit s'abstenir de toute action visant à saper l'élection présidentielle du 25 mai en Ukraine.

Nous demandons au Conseil de sécurité d'examiner avec la plus grande attention les actions et les déclarations de la Russie concernant l'Ukraine, et de prendre les mesures les plus énergiques pour arrêter son appétit agressif et protéger l'intégrité territoriale de l'Ukraine, qui, une fois de plus, a été remise en question.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je ne veux certainement pas prolonger notre séance ici ce soir. La plus simple des réponses serait de relire la déclaration que j'ai faite plus tôt, qui est le reflet de notre vision et de notre position. Toutefois, permettez-moi de faire un très bref commentaire.

Beaucoup a été dit ici sur une sorte de mauvaise interprétation de nos positions et déclarations dans divers forums et situations. Notre collègue ukrainien a même commencé à dépeindre un scénario fantastique de la façon dont il considère les événements qui se déroulent en Ukraine. Le seul scénario que je voudrais entendre – mais que je n'entends pas – est celui qui comprend de véritables efforts déployés par les autorités de Kiev pour mettre en œuvre le document de Genève. M. Feltman a commencé par dire qu'il y avait différentes interprétation de ce document. Ce document est si simple qu'il n'y a rien à interpréter. Il n'y a rien d'autre à faire qu'à le mettre en œuvre. Faisons-le. La Russie a contribué à sa rédaction. Mais il faut maintenant que des mesures soient prises dans ce sens, en premier lieu, par les autorités de Kiev, si elles sont effectivement les autorités. Malheureusement, leur inaction est reflétée dans la déclaration que j'ai faite plus tôt aujourd'hui.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 19 h 35.